

Résultats

au 30 juin 2006

NOUVELLE ORGANISATION ORIENTÉE CLIENT

« L'activité d'AGMA LAHLOU-TAZI est en ligne avec nos prévisions, tant au niveau des émissions de primes que des résultats. Conformément aux objectifs annoncés au début de l'année 2006, nous avons lancé trois chantiers stratégiques; à savoir la nouvelle organisation orientée vers le client qui a été mise en place le 26 juin 2006, le projet de refonte de l'application informatique de courtage et la mise en place du progiciel SAP Business One. Grâce à la détermination et à l'engagement des équipes, nous sommes confiants sur la capacité de notre société à poursuivre son développement. Cependant, les effets positifs escomptés de ces chantiers n'impacteront pleinement les résultats qu'à partir de l'exercice 2007. »

Mohamed LAHLOU, Président Directeur Général

Principaux indicateurs présentés lors du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 6 septembre 2006 pour arrêter les comptes au 30 juin 2006 :

(en millions de dirhams)	30/06/06	30/06/05
Chiffre d'affaires ⁽¹⁾	61,5	64,0
dont Chiffre d'affaires direct	61,5	63,3
Résultat d'exploitation	35,9	38,5
Résultat avant impôt	37,8	39,7
Résultat net	24,5	25,7

(1)C.A = C.A direct (Commissions sur primes encaissées, nettes de TPS) + Commissions diverses

ACTIVITÉ

Les primes d'assurances émises sont passées de 672,7 MDH au 30 juin 2005 à 653,7 MDH.

Les encaissements des primes ont atteint le même niveau au 30 juin 2006 ; ils s'élèvent à 634,9 MDH contre 637,2 MDH au 30 juin 2005. Le taux d'encaissement est passé de 82,8% au 30 juin 2005 à 87,8%, soit une progression de 6% due à l'efficacité de la procédure de recouvrement.

RÉSULTATS

Le chiffre d'affaires s'élève à 61,5 MDH contre 64 MDH au 30 juin 2005. Cette évolution s'explique essentiellement par le maintien du niveau des encaissements et par la légère baisse du taux moyen de commission, qui est passé de 11,1% au 30 juin 2005 à 10,8%.

Le résultat net s'élève à 24,5 MDH contre 25,7 MDH au 30 juin 2005, suite à l'évolution du chiffre d'affaires et à l'amélioration de 1,1% des charges d'exploitations à 30,6 MDH, en raison de la bonne maîtrise des charges.

PERSPECTIVES

AGMA LAHLOU-TAZI prévoit la même tendance à la fin de l'exercice 2006.

Informations actionnaires

info@agma.co.ma

Relation Investisseurs : Jamil Sakout
Relation Presse : Gihane El Hamouli

AGMA LAHLOU-TAZI, Société du Groupe ONA

AGMA LAHLOU-TAZI, S.A. au Capital de 20 000 000,00 DH - Intermédiaire d'Assurances régi par la Loi n° 17-99 portant Code des Assurances - 1, City Park Center, rue Abderrahmane Sahraoui - 20 000 Casablanca
Tél. : 022 48 80 50 - Fax : 022 48 80 94/98